

Dunkerque, le mardi 6 novembre 2007

## De la Thermographie à l'Opération Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral

*Réduire ses dépenses énergétiques quotidiennes, une priorité pour la plupart d'entre nous.  
Afin d'aider les habitants à réaliser des économies d'énergie,  
la Communauté urbaine de Dunkerque a décidé de mettre en place un fonds d'aides  
pour les résidents des 18 communes de l'agglomération dunkerquoise.*

En 2004, la Communauté urbaine s'engageait dans une démarche innovante, la thermographie aérienne, permettant de visualiser certaines pertes d'énergie. Il s'agissait, vu du ciel, d'analyser grâce à un système infrarouge, les quartiers de l'agglomération dunkerquoise. Un projet qui a permis de mettre en évidence des déperditions de chaleur par les toits. 25 % des toitures survolées ont une qualité insuffisante, soit environ 3 millions de m<sup>2</sup> de toits. Depuis la première diffusion des résultats en 2004, les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter, le baril de baril a plus que doublé. Nombreux furent les usagers venus consulter les résultats de la thermographie, plus de 7.000 personnes à ce jour. Suite à cette initiative, certains foyers ont même réalisé des travaux afin d'améliorer l'isolation de leur habitation et réduire leurs dépenses annuelles de chauffage.

Face à l'évolution croissante des tarifs, et forte de cette mobilisation, la Communauté Urbaine de Dunkerque a décidé de s'investir davantage, et de donner les moyens aux citoyens de faire des économies d'énergie, en lançant l'Opération « Réflexénergie Dunkerque Grand Littoral ».

C'est ainsi qu'un fonds d'aides spécifiques aux habitants des 18 communes de l'agglomération fut créé en juin 2006 afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments, de développer les énergies renouvelables et d'aider chaque habitant à réaliser des économies d'énergie.

En conséquence, outre les aides nationales (les crédits d'impôts, la TVA à taux réduit, les aides de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et les aides régionales, les habitants de l'agglomération dunkerquoise bénéficient d'aides complémentaires de la Communauté urbaine pour leurs travaux d'isolation des toitures, d'installation de chaudières individuelles à condensation et d'installations solaires thermiques.

En un an, près de 550 dossiers d'aides ont été retirés, une centaine retournée pour instruction et 95 aides accordées (61 pour l'isolation et 34 pour le solaire). Concrètement, les premières opérations financées ont permis d'économiser plus de 115.000 kWh d'énergie et d'éviter l'émission de plus de 25 tonnes de CO<sub>2</sub>. De plus, L'ensemble des travaux ainsi engagés représente plus de 800 000 euros générés dans l'économie locale.

Cette opération s'inscrit donc pleinement dans la logique des accords de Kyoto et de lutte contre le changement climatique.

Dès maintenant agissons et tous ensemble ayons le « réflexénergie ».